



**FACULTÉ  
DE DROIT ET  
SCIENCE POLITIQUE**



MASTER  
Mention : « Droit public »

## Sécurité intérieure EN ALTERNANCE

Responsable : Professeur Christian VALLAR, Doyen honoraire



Année  
Universitaire  
2022-2023



Master adossé au Centre d'Études et de Recherche en Droit Administratif, Constitutionnel, Financier et Fiscal (C.E.R.D.A.C.F.F.)

## Présentation et objectifs

Donner une formation à la fois fondamentale et spécialisée sur la sécurité intérieure, qui permette de pouvoir accéder aux professions et métiers correspondants, et aux professionnels déjà en activité d'approfondir leurs connaissances, afin d'améliorer leur pratique et de pouvoir progresser dans leurs hiérarchies.

## Insertion professionnelle

Accès aux emplois relatifs à la sécurité civile. Préparation aux concours de recrutement des commissaires de police, carrières de la fonction publique d'Etat (police, gendarmerie, protection civile, magistrature), carrières dans la fonction publique territoriale (services départementaux, responsables des polices municipales, secrétaires généraux de Mairie), carrières du secteur privé de la sécurité.

## Conditions d'accès et pré-requis

Le Master 2 Sécurité Intérieure est ouvert aux titulaires d'un Master 1 de droit.

Sélection sur dossier pour les étudiants extérieurs à la mention de Master Droit Public de Nice sur la plateforme e-candidat d'avril à juin avec résultats mi-juin.

Étudiants du M1 Droit Public de Nice : après validation du M1 et orientation selon vœux, dossier.

Capacité d'accueil totale : 30 étudiants. Formation ouverte aux étudiants en situation de handicap

## Préparer le Master Sécurité intérieure en alternance – Fiche RNCP N° 34084

Le Master 2 Sécurité intérieure est proposé **en alternance** dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Ainsi les acquis universitaires seront enrichis d'une expérience professionnelle durant l'année universitaire. Rythme de formation : 1 semaine formation, 1 semaine entreprise.

**Renseignements** : Service Relations Entreprise et Alternance - Tel. : + 33(0)4.89.15.25.56

Web : <https://droit.univ-cotedazur.fr/entreprises/formations-en-alternance>

## Programme des études (sous réserve de modifications)

## Organisation générale :

La formation se déroule sur une année universitaire, de **septembre à mars**, une semaine sur deux, sauf exception (exemple : séminaires, conférences).

UE et Matières	Enseignants	Nombre d'heures	Type d'épreuves terminales	Notation	Coefficient	Crédits ECTS
<b>SEMESTRE 3</b>						
<b>UE1 : Droit International de la sécurité et terrorisme</b>		<b>24</b>		<b>/20</b>	<b>3</b>	<b>6</b>
La coopération policière européenne et internationale	Philippe WECKEL, Professeur	8	1 ECRIT de 5h sur un enseignement de l'UE1 choisi par l'équipe pédagogique			
Droit de l'Union Européenne et la sécurité	Sophie PEREZ, Maitre de conférences	8				
Idéologies du terrorisme : l'islamisme radical	Christian VALLAR, Professeur, Doyen honoraire	8				
<b>UE2 : Sécurité et intelligence économique</b>		<b>24</b>		<b>/20</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Sécurité économique	Christophe CLARINARD, Colonel de gendarmerie (RO)	18	1 ORAL portant sur un enseignement de l'UE2 choisi par l'équipe pédagogique			
Protection du patrimoine informatique	Sophie BRICCA-DRUFFIN, Maitre de conférences	6				
<b>UE3 : Droit de l'information, procédures pénales</b>		<b>45</b>		<b>/20</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Libertés publiques	Antoine GAZANO, Maitre de conférences	12	1 ORAL portant sur un enseignement de l'UE3 choisi par l'équipe pédagogique			
Procédure pénale	Cédric PORTERON, Avocat	13				
Droit de l'information et techniques de la prévention de la désinformation	Bernard ASSO, Professeur émérite	20				
<b>UE4 : Méthodologie - Dossier de recherches</b>		<b>10</b>		<b>/20</b>	<b>1</b>	<b>12</b>
Méthodologie du dossier de recherche et mémoire	Déborah MONSCH, Docteur en Droit, Chercheur associé, Ingénieure de recherche	10				
Dossier de recherches				/20	1	
Séminaires obligatoires						
Elément facultatif semestriel : Bonus sport ou Bonus engagement (max : 0.25 points)						
<b>TOTAL SEMESTRE 3</b>		<b>103</b>				<b>30</b>

UE et Matières	Enseignants	Nombre d'heures	Type d'épreuves terminales	Notation	Coefficient	Crédits ECTS
<b>SEMESTRE 4</b>						
<b>UE5 : Forces publiques et privées de sécurité</b>		<b>60</b>		<b>/20</b>	<b>3</b>	<b>6</b>
Les forces publiques et privées de sécurité	Christian VALLAR, Professeur, Doyen honoraire	27	1 ECRIT de 5h portant sur un enseignement de l'UE5 choisi par l'équipe pédagogique			
Coopération policière en Europe	Riadh JAIDANE, maitre de conférences associé	18				
Questions pénitentiaires	Catherine GIAT, Directrice d'établissement pénitentiaire	9				
Contentieux administratifs des étrangers	Riadh JAIDANE, maitre de conférences associé	6				
<b>UE6 : Domaine spécifique de sécurité</b>		<b>53</b>		<b>/20</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
Services spéciaux	Xavier LATOUR, Professeur, Doyen	15	1 ORAL portant sur un enseignement de l'UE6 choisi par l'équipe pédagogique			
Sécurité civile	Marc GENOVESE, Colonel SDIS06	9				
Sécurité nucléaire	Anne RAINAUD, Maitre de conférences	6				
Droit pénal des contrats publics	Karine PELGRIN, Docteur en Droit, Avocate	6				
Aspects pratiques de la Cour d'Assises	Frédéric HENTZ, Avocat	4				
Politique locale de sécurité	Florence NICLOUD, Maitre de conférences	13				
<b>UE7 : Stage et mémoire</b>				<b>/20</b>	<b>2</b>	<b>18</b>
Rapport de stage				/20	2	
Séminaires obligatoires						
Elément facultatif semestriel : Bonus sport ou Bonus engagement (max : 0.25 points)						
<b>TOTAL SEMESTRE 4</b>		<b>113</b>				<b>30</b>
<b>TOTAL ANNEE</b>		<b>216</b>				<b>60</b>

## Contrôle des connaissances

Pour les examens du 1<sup>er</sup> semestre, les épreuves sont les suivantes :

- UE 1 : un écrit de 5h, portant sur un enseignement de l'Unité 1 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 60
- UE 2 : un oral, portant sur un enseignement de l'Unité 2 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 20
- UE 3 : un oral, portant sur un enseignement de l'Unité 3, choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 20
- UE 4 : un dossier de recherche, pour l'Unité 4, noté sur 20

Pour les examens du 2<sup>ème</sup> semestre, les épreuves sont les suivantes :

- UE 5 : un écrit de 5h, portant sur un enseignement de l'Unité 5 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 60
- UE 6 : un oral, portant sur un enseignement de l'Unité 6 choisi par l'équipe pédagogique, noté sur 20
- UE 7 : un mémoire, autant que possible en lien avec le stage effectué, portant sur l'Unité 7, noté sur 40

**Il n'y a pas de note éliminatoire.** En cas d'absence pour force majeure à un examen, une épreuve de substitution pourra être organisée selon les conditions choisies par l'enseignant.

**Obtention du diplôme.** Le M2 est délivré à tout étudiant ayant validé les deux semestres de la formation, avec la note moyenne minimale de 10/20. La compensation entre les notes s'effectue au sein des unités d'enseignement, des semestres, et entre les deux semestres. Il y a une session d'examen par an. Il n'y a pas de redoublement sauf délibération exceptionnelle du jury.

### Bonus facultatif

Les étudiants peuvent bénéficier d'une seule bonification maximum de 0.25 points qui s'ajoute à la moyenne semestrielle. Les bonus ne sont pas cumulables au semestre. La bonification s'applique automatiquement à l'exception du cas où le bonus permettrait de valider le semestre ou l'année, dans ce cas, l'application est soumise à l'avis favorable du jury qui reste souverain quant à l'application de ces bonus.

### Plagiat

« L'étudiant qui remet un devoir, un mémoire, ou tout document écrit servant à évaluer ses connaissances et ses compétences dans le cadre de sa formation doit s'assurer qu'il ne comporte pas de phrase, de paragraphe, ou, plus largement de passage plagié. L'étudiant doit veiller à citer les sources utilisées dans la rédaction qu'il a réalisée. L'étudiant est passible de sanctions et/ou de poursuites disciplinaires en cas de plagiat avéré. Le plagiat peut être considéré comme une fraude. »

### MOYENS TECHNIQUES

Salle avec TBI et ordinateurs portables à disposition sur le campus Trotabas

### COÛT DE LE FORMATION

14€/heure (tarif 2021-22). Devis auprès du CFA 04.91.14.06.08

**TAUX DE REUSSITE : 92,31 %**

**TAUX D'INSERTION à 6 mois : 45,2 % en emploi, 48,4 % en études, 6,5 % en recherche d'emploi**  
(sources : Statistiques OVE, 2020)

### CONTACT

#### Faculté de Droit et Science Politique

Bureau Pédagogique Master 2 (Bureau 206) - Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 NICE Cedex 1

Tel. : + 33 (0)4.89.15.25.28 ou + 33 (0)4.89.15.25.38

Courriel : [droit.scolarite.master2@univ-cotedazur.fr](mailto:droit.scolarite.master2@univ-cotedazur.fr) | Web : [droit.univ-cotedazur.fr](http://droit.univ-cotedazur.fr)

#### Direction de la formation

Doyen Christian VALLAR, Professeur agrégé de droit public,

Directeur du Centre d'Études et de Recherches en Droit Administratif, Constitutionnel, Financier et Fiscal (C.E.R.D.A.C.F.F.)